

Bilan d'une année 2008 chargée en émotions

Le traditionnel apéritif de début d'année de l'ACL est un rendez-vous privilégié des principaux acteurs de l'économie lausannoise et de la scène politique locale. Une précieuse occasion de communiquer les motifs de satisfaction des uns et des autres. Mais aussi de partager des espoirs parfois déçus. Sur fond d'exercice commercial globalement satisfaisant, la cuvée 2008 restera celle de la mise en route difficile d'un City Management dont tous les bénéficiaires potentiels n'ont hélas pas encore saisi les atouts.

Agréable habitude, c'est le hall du Lausanne Palace qui accueille régulièrement l'apéritif de janvier de l'ACL. Un lieu particulièrement pertinent cette année, puisqu'à deux pas de là vient de s'ouvrir le centre commercial haut de gamme des Portes Saint-François. Un lieu particulièrement pertinent aussi parce que situé au cœur de la ville, là où les problèmes d'accessibilité en transport privé s'annoncent les plus délicats pour les années à venir.

Accessibilité menacée

Présidente de l'ACL, députée et conseillère communale, Martine Fiora-Guttmann n'a pas manqué de rappeler les interrogations profondes que ces projets de réaménagement de voies de circulation suscitent auprès des milieux économiques. «D'ici à quelques mois nous allons mettre en service le métro m2, dont le but premier est de désengorger la ville en priant les pendulaires de laisser leurs véhicules dans les parkings d'échange. Tout semble correct,

sauf que ceux-ci ont été volontairement sous-dimensionnés. Ce n'est pas tout. Parallèlement à l'ouverture des Portes Saint-François, nos édiles souhaitent fermer Pépînet, et, plus grave, interdire toute circulation autre que les transports publics sur le Grand Pont. Devons-nous comprendre que le seul client acceptable est celui qui n'apprécie que les transports publics? A l'heure où les hôteliers offrent la gratuité des TL à leurs hôtes, est-il bien judicieux de péjorer le Lausanne Palace où nous sommes en doublant, voire triplant, la circulation sur l'axe Saint-François Montbenon? Après une réalisation aussi complexe que le m2, qu'on ne vienne pas me dire qu'il est impossible de faire cohabiter transports publics et privés!»

Le syndic Daniel Brélaz provoque quelques frayeurs en informant qu'il a été question même de fermer l'ensemble de la place Saint-François. Il apporte un début de réponse qui ne résout rien en matière de transports privés mais mérite tout de même réflexion. «Au-delà de l'aspect choquant

que certains peuvent ressentir avec le projet de fermeture du Grand-Pont, il peut y avoir une deuxième analyse qui devrait parler à votre sensibilité de commerçants. Il est évident que si nous basculons tout le développement économique sur la plate-forme du Flon, avec un tramway, la réorientation de Métropole 2000 notamment, nous risquons une déqualification forte du secteur Terreaux et rue de l'Ale. De ce point de vue, la fermeture du Grand Pont peut induire une revalorisation de l'axe Terreaux jusqu'à Bel Air et Saint-François. Et dans cette optique, il y a aussi de belles opportunités commerciales pour tout ce qui se trouve derrière et dont on pourrait sinon craindre le déperissement.»

L'ambiguïté au quotidien

«On prévoyait une année 2007 plutôt calme. Dans certaines professions ce fut carrément la surchauffe.» Martine Fiora-Guttmann observe toute la difficulté qu'il y a à imaginer l'avenir en matière économique.



Association des Commerçants
Lausannois



PHOTO JEAN-PAUL MAEDER

L'allocation très attendue de Daniel Brélaz devant les représentants des milieux économiques lausannois, ou le culte des points communs plutôt que celui des divergences.

«Les commerçants sont confrontés au défi quotidien consistant à investir suffisamment pour assurer le futur, mais pas au-delà de ce que les banques tolèrent, sous peine d'un retour de flamme».

La présidente de l'ACL poursuit: «être à la pointe de la mode... aussitôt démodée. Défendre l'indépendance et le choix alors que les concentrations d'entreprises tendent à l'uniformisation des goûts et des couleurs; offrir le meilleur service à un coût accepté par le consommateur; réduire sa consommation électrique sans éteindre ses vitrines...»

Décus en bien

En qualité de secrétaire général de l'ACL, Christian Masserey a livré une analyse fort intéressante de la situation financière passée, présente et future des commerces lausannois.

Comme chaque année, les membres de l'ACL ont ouvert leurs livres de comptes pour répondre au sondage de leur association sur la marche des affaires. Afin d'obtenir une évaluation objective, les chiffres sont systématiquement comparés à ceux de l'année précédente récoltés selon le même processus.

Il apparaît ainsi que d'une manière générale, que si 40% des commerces lausannois avaient déclaré une augmentation du chiffre d'affaires en 2006, ils sont 61% à faire ce constat pour l'exercice 2007. En 2006 toujours, 30% des échoppes avaient subi une baisse de leur chiffre; elles ne furent que 15% à déplorer ce phénomène l'an passé. «Il faut dès lors constater que la situation économique s'est significativement améliorée», souligne Christian Masserey. «Elle est même à l'optimisme, puisque notre enquête indique que 50% des commerçants ayant répondu à notre questionnaire pensent stabiliser leur chiffre en 2008, que 38% espèrent l'augmenter et qu'un petit 4% des sondés craint de le voir baisser.»

Qu'en est-il en termes de rémunération? Au 1^{er} janvier 2007, 77% des employeurs avaient choisi d'accorder une indexation. Ils sont 68% à avoir pris cette décision en 2008.

S'agissant des quelques signes de fléchissement enregistrés sur certains marchés, Christian Masserey est d'avis qu'il est encore temps pour les décideurs des mondes économique, politique et bancaire, de les interpréter sereinement. «Dans cette optique nous ne pouvons que nous réjouir de la décision de la BNS d'abaisser le taux directeur d'un quart de point».

CCT: premier état des lieux

Le Trade Club, c'est l'autre association de commerces de détail lausannois. Modeste par le nombre de ses membres – ils sont treize – poids lourd par l'importance économique que représentent ces magasins de taille moyenne à importante. président du Trade Club et directeur de Manor-Lausanne, Charles-Antoine Kohler se réjouit bien sûr d'une année commerciale 2007 globalement réussie. Il livre par ailleurs quelques observations intéressantes recueillies

auprès des membres depuis l'entrée en vigueur de la Convention collective de la branche, en 2006.

«Nous avons pu maintenant mesurer les effets sur une année entière du prolongement de l'ouverture le samedi jusqu'à 18 heures. Nous sommes heureux de constater que cette heure supplémentaire a amené l'augmentation que nous en attendions et que celle-ci s'est même développée lors du second semestre 2007».

Le ciel n'est pas pour autant sans nuages quand bien même les travaux de la commission paritaire ont commencé avec une bonne ouverture d'esprit favorisant un dialogue constructif. «Certains problèmes relevés lors des contrôles reviennent de manière récurrente et les contrats de travail n'ont pas toujours été adaptés et des efforts sont nécessaires de part et d'autre», constate Charles-Antoine Kohler. «En cette année de négociations, il est primordial que les syndicats ne se mettent pas en tête de vouloir obtenir déjà des améliorations conséquentes alors qu'une vingtaine d'entreprises seulement ont été contrôlées.» Et de rappeler que «la valeur de notre accord est de permettre à l'ensemble du commerce lausannois d'atteindre un certain niveau de prestations sociales et de devenir exemplaire sans recréer une économie commerçante à deux vitesses. Il sera ensuite plus aisé de faire progresser le contenu de la convention.»

City Management sur le grill

A peine né, le City Management a été considérablement chahuté. Charles Antoine Kohler ne mâche pas ses mots: «chahuté par des autonomistes aux idées étriquées et dogmatiques qui n'ont cessé de politiser et de transformer ce thème en débat stérile sans rien proposer en retour.»

Charles-Antoine Kohler définit de manière on ne peut plus claire l'objectif du City Management: «Nous voulons professionnaliser et organiser tout le réseau commerçant de Lausanne et répondre ainsi aux nombreux projets qui redessineront la ville dans les prochaines années. Il serait temps que certains le comprennent et changent de litanie.»

Qu'en dit Christian Masserey, le City Manager? D'abord il assure que les remarques objectives de certains commerçants sont prises en compte par le conseil de fondation et surtout par les autorités politiques et l'administration. Il observe ensuite que deux cultures de commerçants s'affrontent. «La première est constituée de personnes regroupées en association qui ont la volonté de donner une partie de leur temps dans leur propre intérêt mais aussi dans celui de leur quartier, or celles-ci sont lasses de tenter de convaincre leurs voisins des avantages de l'association et de rechercher souvent sans succès quelques deniers. La deuxième catégorie, que nous devons respecter, comprend des gens profondément individualistes refusant de participer financièrement à quelque projet que ce soit. Il en résulte que nous avons sans doute commis une erreur d'évaluation en pensant que les engagés étaient représentatifs du commerce lausannois.»



PHOTO JEAN-PAUL MAEDER

Martine Fiora-Guttman, présidente de l'ACL.

Egalité et solidarité

Christian Masserey rappelle tout de même que si le mode de financement choisi est celui de la cotisation obligatoire, «c'est qu'il a bien fallu constater, la mort dans l'âme, que la notion de responsabilité individuelle est malheureusement passée de mode. Admettons que ce système a tout de même l'immense avantage de garantir les principes d'égalité et de solidarité»

La cotisation, calculée selon le nombre d'employés, pèse lourd? Christian Masserey ne peut s'empêcher de rappeler que l'entrée en vigueur de la CCT a des conséquences financières pour les commerces autrement plus importantes que la taxe de City Management.

A ceux qui ne l'ont pas encore compris, il redit que le City management n'a pas pour seule vocation l'organisation de manifestations de quartier. Il s'agit d'un concept beaucoup plus large puisqu'il doit pouvoir être associé au processus de décision d'une ville notamment en matière de mobilité, de développement économique et d'urbanisme.

Daniel Brélat, qui admet avoir pris en 2007 «une dose considérable de gnons néanmoins je suis vacciné depuis longtemps», n'en pense pas moins. «J'ai peut-être moins mal ressenti que les autres ce débat démocratique du type rarissime de ceux qui deviennent chauds après les décisions».

Pour le syndic, il va de soi que toutes les preuves devront être apportées dans ce dossier. «Comme promis, un préavis sera présenté courant 2009 pour faire éventuellement quelques propositions de changement justifiées du règlement, et surtout pour dresser le bilan de manière à permettre un débat de consolidation. De ce point de vue, 2008 et 2009 seront donc des années importantes pour le City Management.»